

Cont@ct
n°2 du 15 septembre 2015

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Après 22 ans au sein du comité directeur national UFOLEP-USEP puis UFOLEP, et une dizaine d'années à la commission nationale activités aquatiques et ...à l'approche d'une fin d'engagement national à la prochaine Assemblée Générale en 2016, je me permets de vous livrer quelques réflexions sur notre fédération...

Au cours de cette longue route je peux témoigner de l'évolution somme toute nécessaire pour s'adapter aux changements de notre société. En effet, de la création par la ligue de l'enseignement de sa section sportive UFOLEP en 1938 (je n'étais pas né !) à aujourd'hui que de changements de slogans, de statuts (séparation de l'USEP), de présidents, de structures, d'équipes fédérales, de projets, de remises en cause... pour avoir vécu une période de ce parcours, d'un sport allant de la "saine détente jusqu'à la compétition" décliné selon des modèles, certes adaptés, mais souvent très (trop) proches des autres modèles fédéraux unisport, à notre position actuelle de "tous les sports autrement", dans les deux champs d'intervention « sport et éducation » et « sport et société » bien mieux adoptés au XXI siècle !

De ce fait, l'UFOLEP en élargissant ses champs de compétence a gagné en reconnaissance auprès des ministères, partenaires et collectivités et d'autres étapes se profilent, ne serait-ce que dans le cadre des nouvelles grandes régions... Il faut que nos responsables trouvent les ressources nécessaires, surmontent toutes les difficultés pour que le rayonnement de notre grande fédération sportive d'éducation populaire puisse continuer à développer des pratiques diversifiées et adaptées pour "un mieux vivre ensemble".

Je reste persuadé que notre force principale restera notre attachement à nos valeurs fondatrices : citoyenneté, laïcité et solidarité et nul doute que notre place est tout à fait légitime (voir indispensable) dans notre société malmenée en manque de repères.

Merci à toutes les personnes qui m'ont accompagné durant mon parcours militant et « enrichi » sur le plan personnel.

Bonne saison 2015-2016

Jean-Marie VERGNE
Elu National

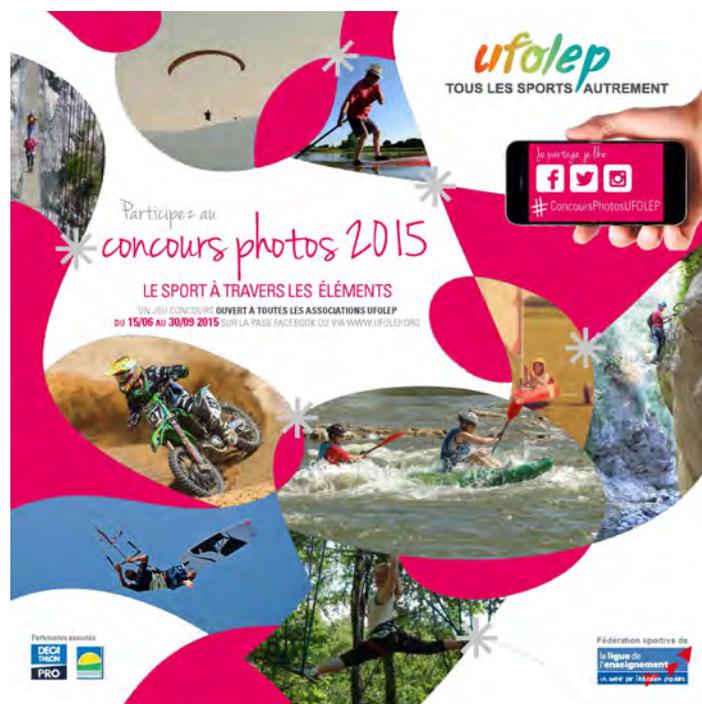
POLE COMMUNICATION

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Lancement du concours photos UFOLEP 2015 « Le Sport à travers les éléments naturels »



C'est le moment de sortir vos appareils photos et de profiter des beaux jours pour réaliser quelques clichés !

En effet, la 4^{ème} édition du concours photos UFOLEP est désormais ouverte !

Cette année le thème « Le Sport à travers les éléments naturels » sera l'occasion de présenter l'environnement dans lequel vous aimez pratiquer vos activités physiques ...

Envoyez vos réalisations par email à l'adresse suivante : rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr
ou en utilisant l'application Facebook "[Concours Photos](#)" sur
notre page officielle.

Cette 4^{ème} édition du concours photos souhaite mettre l'accent sur la diversité des activités sportives et leur environnement de pratique quelques soient les conditions climatiques.

Maintenant c'est à vous de devenir acteur de votre environnement et de représenter la force des éléments naturels à travers vos photos !

Le jeu concours est ouvert à tous, y compris aux DOM-TOM et non-licenciés, jusqu'au 30 septembre 2015 (17h) avec 1 séjour à gagner avec notre partenaire Vacances pour tous et des chèques cadeaux avec DECATHLON PRO !
(cf. règlement ci-dessous).

Règlement du Concours photos UFOLEP

« Le Sport à travers les éléments naturels » du 15 juin au 30 septembre 2015

Article 1 – Objet

L'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique) Nationale dont le siège est situé 3 rue Récamier à PARIS 7^{ème} organise un concours photo intitulé « Le Sport à travers les éléments naturels ». La thématique retenue est celle de l'illustration de la pratique sportive à travers les éléments tels que l'air, le feu, l'eau et la terre.

L'objectif de ce concours est de mobiliser le réseau UFOLEP, d'en valoriser par l'image les actions de mise en œuvre sur l'ensemble du territoire et de l'illustrer via les différents supports de communication.

L'objectif de ce concours est de pouvoir valoriser à travers l'image, l'engagement de l'UFOLEP dans les pratiques sportives qu'elles soient ludiques, de loisirs ou compétitives dans un environnement conditionné par les aléas climatiques.

L'UFOLEP c'est une vision du sport à dimension sociale pour répondre aux enjeux actuels tels le sport-santé, le sport-handicap, le sport-durable avec des valeurs incontournables comme la solidarité, le faire play, la laïcité et la citoyenneté.

Article 2 – Présentation du concours

Le concours photographique « Le Sport à travers les éléments » est ouvert à tous.

Le concours débutera le 15 juin 2015 à 15h et se clôturera le 30 septembre 2015 à 17h.

Toutefois les photos prises avant le début du concours seront admises, c'est leur envoi qui doit avoir lieu entre les dates mentionnées ci-dessus.

Article 3 – Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine et DOM-TOM. (disposant d'une licence UFOLEP ou non licencié).

L'organisateur se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité, l'adresse postale et / ou électronique des participants.

Sont exclus de toute participation au présent jeu et du bénéfice de toute dotation, que ce soit directement ou indirectement l'ensemble du personnel de la Fédération Nationale UFOLEP, y compris leur famille et conjoints (mariage, P.A.C.S. ou vie maritale reconnue ou non).

Les candidats au concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image et avoir l'autorisation des personnes identifiées sur la ou les photos présentées.

Le droit à l'image s'applique dès l'instant où la personne représentée est identifiable.

Cet élément est très important ; une personne dans une foule compacte ou représentée de dos ou de très loin n'est pas considérée comme identifiable. Son autorisation n'est pas nécessaire pour publier la photo.

Article 4 – Cahier des charges

Chaque photo devra illustrer la thématique « Le Sport à travers les éléments » dans le cadre d'un projet/événement/compétition sportif, d'un mouvement ou d'un geste de situation sportive.....

Sur le cliché, peut apparaître une partie ou la totalité du corps en mouvement.

Ce cliché doit être original, authentique et dans le cas contraire, l'auteur sera poursuivi pour plagiat.

Si une personne est identifiable sur la photo, s'il s'agit de vous, d'un membre mineur de votre famille ou d'une personne de votre entourage, vous certifiez que vous autorisez expressément l'UFOLEP et **tous ses ayants-droit** à fixer, reproduire, diffuser et exploiter cette image, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, en couleurs et/ou en noir et blanc, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, sur tous services audiovisuels et tous services en ligne sur tous réseaux, ainsi qu'à diffuser cette image avec le logo de l'UFOLEP.

Réception des photos par mail à rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr ou via la photothèque UFOLEP : reseau.ufolep.org/extranet/phototheque.asp ou via la page facebook de l'UFOLEP.

La date de réception du mail fera foi. Mentionner dans l'objet du message : « Concours Photo Le **Sport à travers les éléments** ».

Photo par mail : au format numérique (JPEG) haute définition/résolution, mentionnant votre nom, prénom et nom de la photo. La photo sera sauvegardée et envoyée comme suit :

ConcoursPhotovotrenom.jpeg

Nombre maximum de photos présentables : 3 photos par candidat.

Le texte du mail devra faire état des mentions suivantes :

- Nom et prénom du candidat
- Département
- Brève description du contexte de chaque photo (lieu et date de prise de la photo, nom de l'événement s'il s'agit d'une photo prise sur un événement, en quoi illustre-t-elle le sport et les éléments)
- Téléphone portable
- Numéro de licence (si le candidat est licencié UFOLEP, USEP ou adhérent Ligue)

Ce concours est gratuit et n'implique aucune obligation d'achat pour les participants.

L'envoi des photos par mail ou via FACEBOOK induit l'acceptation du présent règlement concours photos.

Pour les participants qui ne disposent pas d'un forfait de connexion illimité - La participation au Jeu étant strictement gratuite et sans obligation d'achat, «le concours Photos Le Sport à travers les éléments» remboursera, sur simple demande du participant accompagnée des documents exigés, les frais de connexion au Jeu, les frais de participation, le montant des photocopies ainsi que les frais d'affranchissement inhérents aux demandes de remboursement.

Le remboursement des frais de connexion engagés pour la participation au Concours se fera dans la limite de 3 minutes de connexion, sur la base du coût de communication locale au tarif France Télécom en vigueur lors de la rédaction du présent règlement (soit 0,16 euros la minute).

Les participants ne payant pas de frais de connexion liés à l'importance de leurs communications (titulaires d'un abonnement « illimité », utilisateurs de câble ADSL...) ne pourront pas obtenir de remboursement. Les demandes de remboursement sont limitées à une (1) par foyer (même nom, même adresse) et par mois.

La demande de remboursement doit être faite dans un délai maximal de 60 (soixante) jours après la participation pour laquelle le participant demande le remboursement des frais, le cachet de la poste faisant foi.

Le remboursement des frais se fera dans un délai de soixante jours (60), suivant la réception de la demande de remboursement.

Le remboursement se fera sur simple demande écrite à la société organisatrice à l'adresse suivante : 3 rue Récamier PARIS 7^{ème}.

Pour obtenir le remboursement de ses frais, le participant doit adresser une demande écrite contenant les éléments suivants :

- Nom, prénom, e-mail du participant,
- Un relevé d'identité bancaire (RIB),
- Une photocopie d'un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport),
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF-GDF ou France Télécom),
- Une photocopie de la facture

Chaque photographie envoyée doit faire l'objet d'une autorisation d'exploitation préalable du photographe et implique que les photographies sont des créations originales libres de droit.

Les photos retenues par le jury dans un premier temps pourront être exposées dans le cadre du Salon de l'éducation 2015 organisé par la Ligue de l'enseignement du 19 au 22 novembre 2015.

La participation à ce concours photo implique l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement, et la renonciation à tout recours contre les décisions prises par l'organisateur et le jury de l'opération.

Article 5 – Droits des photos

Le participant au concours cède gratuitement à l'organisateur, ainsi qu'à la Ligue de l'enseignement (3 rue Récamier 75 341 Paris cedex 07), les droits de diffusion, de reproduction, de représentation et d'adaptation de ces photographies, pour toute exploitation non commerciale, sur tous supports électroniques (lettres électroniques, site web, réseaux sociaux...) et papiers liés à la communication (brochures, affiches...) de l'UFOLEP Nationale et de son réseau pour une durée de 20 ans.

La participation au concours implique que les auteurs s'engagent à autoriser les organisateurs à utiliser gracieusement leur photographie, et à citer leur nom à l'occasion d'expositions, d'annonces de communication.

Cette autorisation d'exploitation est consentie, pour le monde entier, à partir de l'envoi, pour une durée de 20 ans.

Le participant déclare être l'auteur des photos, ne pas avoir cédé le droit de les exploiter à titre exclusif à des tiers, décharge l'organisateur de toute revendication ou réclamation tenant à la propriété matérielle qu'incorporelle des photos.

Les photographies ne devront pas présenter de caractère obscène, violent ou dangereux, raciste, contraire à l'ordre public, susceptible de nuire à l'épanouissement des mineurs ou porter atteinte à la dignité des personnes ni faire l'apologie des crimes contre l'humanité.

Le participant assume l'entière responsabilité du contenu des images qu'il propose à l'UFOLEP Nationale. En tout état de cause, le participant s'engage à proposer une photographie ou des photographies dont l'image respecte les droits de propriété intellectuelle des tiers et l'ensemble des législations en vigueur et qui sont, d'une manière générale, conformes à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

En tout état de cause, le participant garantit l'organisateur contre toute action en justice qui pourrait être engagée du fait de la photographie qu'il a créée.

Article 6 – Sélection Préalable des photos et désignation des photos gagnantes

A. La « sélection préalable » des photos sera opérée de deux façons :

- 1) Sélection par les organisateurs, basée sur des critères de qualité et de correspondance à la thématique du concours uniquement : cette phase durera jusqu'au 30 septembre 2015.
- 2) Sélection par vote sur réseaux sociaux : le nombre de « likes » sur chaque photo sera le critère déterminant, calculé et arrêté à la date du 30 septembre 2015 à 17 h.

B. La sélection des photos gagnantes sera faite de la façon suivante :

L'organisateur garantit aux participants l'impartialité, la bonne foi, et la loyauté des membres du jury.

L'analyse des photos retenues lors de la « sélection préalable » sera faite par un jury composé :

- de la responsable communication de l'UFOLEP,
- d'un représentant du Ministère,
- de 2 à 3 responsables associatifs,
- d'un représentant de la Ligue de l'enseignement,

Le jury de sélection choisira, parmi les photos retenues :

- Les trois participants vainqueurs du concours photos
- les 10 meilleurs clichés, qui serviront de base à la prochaine exposition de l'UFOLEP,
- les 50 meilleurs clichés qui permettront la publication d'un livre-photo visant à illustrer les actions de terrain autour de l'Identité de l'UFOLEP.

Article 7 – Récompenses

3 gagnants seront désignés pour recevoir les prix indiqués ci dessous :

-  1er prix : 1 Voyage avec Vacances Pour Tous
-  2^{ème} prix : 1 bon d'achat de 100 euros chez DECATHLON PRO
-  3^{ème} prix : 1 bon d'achat de 80 euros chez DECATHLON PRO

Les noms des gagnants seront communiqués à l'issue du Salon de l'éducation courant décembre 2015 (via les lettres électroniques, EJ et par mail). Leur présence ne sera pas exigée pour prétendre à recevoir leur prix. Les gagnants ne pourront pas demander de recevoir la contrepartie de leurs lots en espèce.

Les lots ne sont ni transmissibles ni interchangeables contre un autre objet, ni contre une quelconque valeur monétaire et ne pourront pas donner lieu à un remboursement partiel ou total. En conséquence, il ne sera répondu à aucune réclamation d'aucune sorte.

Les participants sont informés que la vente ou l'échange de lots sont strictement interdits.

Article 8 – Responsabilité

Les organisateurs du concours ne pourront être tenus responsables suite à tous problèmes liés au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, de problème informatique, technologique ou de quelque autre nature.

En outre, les organisateurs ne seraient être tenus responsables du non-respect du droit à l'image par le dépositaire des photos.

Les décisions du jury sont sans appel, elles ne pourront faire l'objet d'aucun recours.
Les organisateurs prendront le plus grand soin des tirages, mais déclinent toute responsabilité en cas de dommages, perte ou vol.

Article 9 : Dépôt du règlement

Conformément à la loi n°2014-1545 du 20 décembre 2014 le dépôt d'un règlement de jeu auprès d'un huissier de justice n'est plus une obligation.

L'organisateur se réserve le droit de modifier les articles du présent règlement et notamment les règles du jeu et les gains attribués.

Le règlement complet du Jeu peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande (timbre au tarif lent en vigueur remboursé sur demande).

Article 10 : Données personnelles

Il est rappelé que pour participer au jeu, les joueurs doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (prénom, nom, adresse email). Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution et à l'acheminement des prix. Ces informations sont destinées à l'Organisateur, et pourront être transmises à ses prestataires techniques et à un prestataire assurant l'envoi des prix.

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les joueurs disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Pour exercer ces droits, les joueurs devront envoyer un courrier à la société organisatrice.

Si vous n'arrivez pas à lire cet e-mail, cliquez ici



SEMC
Sport
Éducation
Mixités
Citoyenneté



Intégralité du flash info

Une sélection d'informations vous est proposée dans ce mail.

Pour consulter l'intégralité du flash info, cliquez sur  l'image  ci-contre.

Événement

La Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Provence Alpes-Côte d'Azur organise un séminaire régional intitulé « Les nouveaux enjeux du sport dans les contrats de ville » le 17 septembre à Aix-en-Provence. ([en savoir +](#))

Guide

La Conférence des présidents d'université (CPU) et le Crédit Coopératif ont conçu ensemble le guide « Université et Economie sociale et solidaire » qui vise à permettre aux acteurs de l'Economie sociale et solidaire (entreprises, mouvements, collectivités territoriales...) de connaître les filières d'enseignement de l'ESS et à ceux de l'Enseignement supérieur (universitaires, étudiants, associations universitaires) de tisser des liens avec les structures de l'ESS, afin de développer des synergies. Illustré d'exemples et de présentations d'acteurs phare, le guide s'organise en cinq parties : un panorama de l'économie sociale et solidaire ; un inventaire de l'offre de formation et de recherche en ESS, université par université ; une mise en avant de l'engagement associatif dans les campus universitaires ; une partie consacrée à l'ancrage de l'ESS dans les territoires ; la dimension

Septembre 2015

PRN SEMC
CREPS PACA
Site d'Aix-en-Provence
Attention !
Nouveaux numéros de téléphone :

Pascale (assistante administrative) :
06 26 91 48 54
04 42 93 80 28

Emily (documentaliste) :
04 42 93 80 29

www.semc.sports.gouv.fr
prn@semc.sports.gouv.fr

COMMUNICATION

internationale. ([en savoir +](#))

Articles

« Refugees welcome ». Le week-end du 29 au 30 août, le même slogan a été aperçu dans les tribunes de Bundesliga, du stade de Dortmund à celui de Hambourg, en passant par Brême et Munich. Mais aussi dans plusieurs stades italiens. Avant même la diffusion dans les médias de la photographie du corps d'Aylan, 3 ans, mort sur une plage de Turquie, l'afflux des réfugiés en Europe a touché le monde du sport et particulièrement celui du football – les joueurs comme les supporters. Petit tour d'horizon des initiatives qui se multiplient. ([en savoir +](#))

"Les collectivités locales restent en première ligne pour assurer le bon fonctionnement des équipements utilisés par les pratiquants. Retour sur les différentes missions assurées par des acteurs incontournables." ([en savoir +](#))

Vidéo

Les éditions Philippe Duval publient « Je suis victime, l'incroyable exploitation du trauma », un ouvrage qui rassemble les contributions de Boris Cyrulnik, Hélène Romano, Xavier Emmanuelli, Bernard Rimé, Sam Tyano, Kate Nowlan, Anne-Sophie Rochegude. Une vidéo de présentation donne la parole à Hélène Romano. Elle donne à voir une société française qui médiatise les victimes pour les abandonner ensuite à leur sort – dès lors qu'une autre victime passe sous le feu des projecteurs – tandis qu'elles ont besoin de soutiens, notamment sur les plans psychologique et matériel. ([en savoir +](#))

Site web

Le 9 septembre la garde des Sceaux Christiane Taubira a inauguré le site <http://stop-discrimination.gouv.fr> dont l'objectif est d'informer et d'orienter toute personne susceptible d'être victime de discrimination ou témoin d'une situation discriminatoire. ([en savoir +](#))



Avec la rentrée scolaire et sportive, retrouvez l'ensemble des Kits UFOLEP sur <http://www.decathlonpro.fr/>

Voici leurs références et leurs prix (coût de la livraison non compris, tarif en fonction du nombre de kits) :



Réf 9000141 - Kit pédagogique Activité Physique d'entretien - 26,75€ TTC



Réf 9000138 - Kit pédagogique Sarbacane - 19,95€ TTC

COMMUNICATION



Réf 9000139 - Kit pédagogique de base "école de sport" - 289,00€ TTC



Réf 9000140 - Kit pédagogique complémentaire "école de sport" - 368,52€ TTC

Pour passer vos commandes un code « UFOLEP »
Plus d'infos : imathey.laligue@ufolep-usep.fr

SPORTMAG

Signature du partenariat avec SPORTMAG

SPORTMAG magazine mensuel d'informations multisports (tirage à 20 000 exemplaires et 300 000 visites par mois sur son site internet) devient partenaire de l'UFOLEP pour la nouvelle saison sportive. Des supports de COMM (revue papier et numérique, site web, réseaux sociaux) pour promouvoir les actions, projets et manifestations UFOLEP. L'équipe nationale, les comités départementaux et régionaux recevront gracieusement dès septembre 2015 un abonnement SPORTMAG.

Ci-joint le lien pour le numéro de septembre : <http://www.sportmag.fr/spg-5314fc>

Pour info, le réseau est invité à soumettre ses articles, ses images, vidéos à l'adresse redaction@sportmag.fr

Retrouvez l'ensemble des partenaires de l'UFOLEP sur www.ufolep.org



SPORTMAG

UNE NOUVELLE FACON DE VIVRE LE SPORT

OFFRE SPECIALE

ufolep
TOUS LES SPORTS. AUTREMENT



- OUI**, je souhaite m'abonner à **SPORTMAG DUO+*** pour **1 an**, soit **11 numéros version papier**,
- +** la **version numérique**, pour tous les licenciés et les bénévoles du club,
- +** une **remise immédiate de 30 € TTC*** chez **DECATHLON PRO**

= Au prix exceptionnel de **62.50 €** (au lieu de ~~104,50~~ **).

* A réception de votre abonnement, DECATHLON PRO et SPORTMAG vous contacteront dans un délai de 45 jours maximum le code **AVANTAGE** vous permettant de bénéficier de l'offre de 30 € TTC de remise immédiate sur votre commande.
A partir de 250 € TTC d'achat - Hors frais de port.

- OUI**, je souhaite abonner mon club à **SPORTMAG** pour **1 an**, soit **11 numéros version papier**, au prix exceptionnel de **49.50 €** (au lieu de ~~71,50~~ €**).

Offres valables jusqu'au **31 DECEMBRE 2015**

** par rapport au prix unitaire



BULLETIN d'ABONNEMENT à retourner complété et accompagné de votre règlement à :

SPORTMAG – PARC JEAN MERMOZ – 199 RUE HELENE BOUCHER – 34170 CASTELNAU - MONTPELLIER METROPOLE

Raison sociale :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

OBLIGATOIRE POUR RECEVOIR LA VERSION NUMERIQUE

Pour tous renseignements : Service Clientèle au 04.67.54.14.91 ou envoyer un mail à abonnement@sportmag.fr

Votre règlement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de **EVEN'DIA SPORTMAG**
- Mandat administratif Je souhaite une facture. Si adresse différente.

Date et obligatoires

Trophées Génération Développement Durable 2015 UFOLEP – ECOCUP

Ensemble, l'UFOLEP et ECOCUP s'engagent depuis plusieurs années dans une démarche durable.

Grâce aux "Trophées Génération Développement Durable", l'UFOLEP et ECOCUP souhaitent soutenir, encourager, stimuler et récompenser les projets sport pour tous et l'esprit d'initiative au sein des comités départementaux y compris DOM-TOM, régionaux UFOLEP et des Associations Sportives affiliées.

Les projets doivent mettre en avant soit :

1. des valeurs humanistes, de solidarité et/ou de prise de responsabilité éco citoyenne
2. des valeurs pédagogiques et ou de développement d'une pratique sportive éco responsable en mettant l'accent sur la santé via des approches nutrition et gestion de l'eau
3. des valeurs et des organisations qui contribuent à dynamiser les territoires ruraux en s'inscrivant dans une démarche de développement durable et d'attractivité de ces territoires

Cette année, en plus du dossier de participation à remplir en ligne, **une vidéo de 3 minutes** pourra être réalisée afin de présenter votre projet aux membres du jury. De façon originale, à vous de montrer en quoi votre projet devrait être récompensé par les Trophées Génération Développement Durable.

Nous avons voulu un accès facile et rapide au projet, soit en trois étapes simples :

1. Compléter le dossier 2015 décrivant le projet sur le site fédéral, rubrique communication, Trophées Génération DD ou remplir le dossier en ligne :
<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/tropheesgenerationdeveloppementdurable.html>
2. Réaliser une vidéo de 3' qui accompagnera la présentation du projet et qui sera projetée lors de la tenue du jury,
3. Envoyer le dossier, **avant le 15 octobre 2015**, à l'UFOLEP, 3 rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07, à l'attention de Rosemary Paul-Chopin.
4. Les dossiers seront étudiés lors du Jury officiel (Mountain Riders, Ministère de l'écologie, SV Planète, ADEME, La ligue de l'enseignement) réuni dans le cadre du Salon de l'éducation 2015 dont le thème à l'honneur sera la COP 21.

Nouveauté 2015, les projets menés dans le cadre de l'opération Move Week du 21 au 27 octobre 2015 peuvent postuler aux Trophées génération Développement Durable s'ils respectent un cahier des charges éco responsable (comme celui par exemple de l'Agenda 21 du CNOSF ou le guide UFOLEP des manifestations sportives et développement durable).

POLE FORMATION
documentation

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

JURYS NATIONAUX CQP ALS + CLOTURE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS

Attention !

Dans le cadre des nouvelles modalités des jurys pléniers, voici les dates de clôture de réception de dossiers pour le dernier jury plénier CQP ALS, organisé au siège de l'UFOLEP nationale, pour l'année 2015 :

Date de Jury plénier	Date de clôture de réception dossiers
Jeudi 15 octobre 2015	2 octobre 2015

Contact : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.55.

UFOLEP - PLAN DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

Nous vous communiquons la dernière mise à jour du tableau de synthèse des **10 modules** de formation, pour le dernier semestre 2015, auxquels nous vous proposons de participer,

Ces modules de formation sont ouverts à l'ensemble de notre réseau : élus, bénévoles, professionnels, animateurs, formateurs... Pour autant, et selon les thématiques proposées, certains publics sont ciblés.

Attention ! Les professionnels (intra UFOLEP ou hors UFOLEP) ont la possibilité de demander la prise en charge par leur employeur (droits d'inscription et déplacements), raison pour laquelle nous vous transmettons nos propositions le plus tôt possible pour vous permettre de vous organiser avec votre structure employeur.

Vous retrouverez les fiches de présentation et les liens (*au bas de la page de chaque module*) pour les formulaires d'inscription ou de pré-inscription en ligne sur le site internet de la fédération (Extranet / Formation / Formation Continue Fédérale / Documents / Plan de formation 2015).

<http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/FCF - Plan de formation 2015 - 12-15sept2015.doc>

Le maintien des sessions de formation dépend du nombre de participants inscrits, aussi nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre **inscription au plus tôt** et impérativement aux dates indiquées. Cela nous permettra d'organiser les formations dans les meilleures conditions.

Bien entendu, nous reviendrons vers vous tout au long de l'année afin de vous informer de la mise en œuvre de chaque module de formation et des éventuelles sessions de formation complémentaires.

Nous vous rappelons que les professionnels salariés des Ligues ou des comités peuvent faire prendre en charge leur participation (coût pédagogique et/ou frais de déplacement) au titre du plan de formation de la structure employeur.

Surtout, n'hésitez pas à nous solliciter.

L'équipe de formation

PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FEDERALE – 2^{ème} semestre 2015

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
	Google analytics : enjeux, utilisation, suivi, indicateurs, création d'un tableau de bord http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcgoogleanalytics.html	Responsables de sites des comités et CNS (8 maxi)	25/09/2015 (après-midi)	Web conférence	-	16/09/2015
	Réseaux sociaux : référencement payant, publicité http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfresauxsocialsoctobre.html	Responsables de sites des comités et CNS (8 maxi)	02/10/2015 (après-midi)	Web conférence	-	23/09/2015
18	Recyclages (obligatoires) des moniteurs PSC1 http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfrecyclagemoniteursecourisme.html	Formateurs PSC, titulaires du BNMP5/PAE3/PICFPSC (8 mini / 28 maxi)	02/10 ou 12/10 ou 14/10 ou 09/11 ou 25/11 ou 26/11	Orléans - Toulouse - Val-de-Marne - Chambéry - Seine-et-Marne - Montpellier	150 €	18/09/2015
14	UFOWEB (niveau 1 / niveau 2) http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfufoweb.html	Responsables de sites des comités, CNS et Associations (8 mini / 16 maxi)	Niv. 1 : 5 octobre 2015 Niv. 2 : 6 octobre 2015	Paris	150 €	18/09/2015
13	Initiation à la PAO http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcinitiationpao.html	Responsables de sites des comités et CNS (8 mini / 16 maxi)	8 octobre 2015	Paris	150 €	18/09/2015
7	Maîtriser et suivre la comptabilité d'une association http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitriserlacomptabiliteasso.html	Trésoriers et professionnels des comités (8 mini / 20 maxi)	14 et 15 octobre 2015	Paris	300 €	02/10/2015
	Référents territoriaux Kid Bike (vélo jeunes) http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fckidbike.html	Techniciens et porteurs de projets des comités (10 mini / 20 maxi)	7 et 8 novembre 2015	Bourges	80 €	09/10/2015

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
15	Les logiques d'assurance spécifiques aux pratiques des comités UFOLEP http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogiquesassurancespecifiquesactivitesufo.html	Délégués et cadres départementaux (8 mini / 20 maxi)	19 et 20 novembre 2015	Paris	300 €	23/10/2015
4	Formation à l'accompagnement VAE http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcformationaccompagnementvae.html	Toute personne chargée au sein des comités d'accompagner les candidats à la VAE - (8 mini / 20 maxi)	15 et 16 décembre 2015	Paris	300 €	13/11/2015

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
3	Animateur seniors (vieillesse pathologique) <i>Formation sur 3 cycles</i> http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcanimateurseniorvieillessepatho.html	Animateurs seniors des comités (8 mini / 25 maxi)	Septembre 2015 (2 j) REPORTÉE EN 2016	Paris	350 €	-
			À déterminer (2 jours) REPORTÉE EN 2016	Paris	300 €	
8	Stratégie de communication numérique http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcstrategiecomnumerique.html	Tout public (8 mini / 20 maxi)	REPORTÉE EN 2016	Paris	150 €	-
9	Animateur / Référent / Chargé de mission "Petite enfance" http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcanimateurpetiteenfance.html	Animateurs, référents, chargé de mission "Petite enfance" (8 mini / 16 maxi)	Novembre 2015 (2 j) REPORTÉE EN 2016	À déterminer	300 €	-
10	Le logiciel AFFILIGUE + Web AFFILIGUE http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogicielafilegigue.html	Personnes en charge d'Affiligue au sein des comités (8 mini / 20 maxi)	18 septembre 2015 REPORTÉE EN 2016	Paris	150 €	

11	Sport Sénior - Projet de développement territorial http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfseniorprojetdeveloppementterritorial.html	Dirigeants élus et professionnels des comités <i>(8 mini / 20 maxi)</i>	Octobre 2015 (2 j) REPORTEE EN 2016	Paris	300 €	-
16	Découvrir et maîtriser le contexte politique sportif http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfdécouvrirmaîtrisercontextepolitiquesportifs.html	Élus et cadres UFOLEP <i>(6 mini / 20 maxi)</i>	15/09/2015 Et 17/11/2015 REPORTEE EN 2016	Paris	300 €	-
17	Mise en place d'une stratégie événementielle au sein des territoires http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfsstrategieevenementiellesurlesterritoires.html	Personnes en charge des événements territoriaux <i>(8 mini / 20 maxi)</i>	Septembre 2015 (2 j) REPORTEE EN 2016	Paris	300 €	-
19	Les nouvelles activités péri scolaires http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcnouvellesactivitesperiscolaires.html	Référents ou chargés de mission de la mise en œuvre des NAP au sein des comités - <i>(8 mini / 20 maxi)</i>	Nov./Déc. 2015 (2 j) REPORTEE EN 2016	Paris	300 €	-
20	Développement des activités sportives pour les personnes en situation de handicap http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfactivitesportivespersonnesituationdehandicap.html	Élus et professionnels des comités <i>(12 mini / 20 maxi)</i>	3-4/12 ou 7-8/12 ou 11-12/12 ou 14-15/12 ou 17-18/12 REPORTEE EN 2016	Paris	300 €	-

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

MODULE N° 4

FORMATION À L'ACCOMPAGNEMENT VAE

Objectifs

- Être capable d'accompagner les candidats prétendant à une certification par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience
- Maîtriser la méthode et la procédure VAE

Public

- Toute personne chargée au sein de son comité d'accompagner les candidats à la VAE

Contenu

- Éléments réglementaires - la loi de modernisation sociale
- L'organisation de l'accompagnement
- L'auto formation
- La méthode
- Les procédures
- Les jurys VAE

Durée	Effectif	Lieu
2 jours	8 minimum / 20 maximum	Paris

Intervenants

- Interveniant extérieur
- Benoît BEAUR : Chargé de mission

Coût du stage

- 300 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration à la charge de l'UFOLEP nationale

Dates de la Formation – Lien pour inscription en ligne

~~25 et 26 février~~ 2015 au siège de l'UFOLEP national à Paris – **Les 15 et 16 décembre 2015**

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcformationaccompagnementvae.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

MODULE N° 7

MAÎTRISER ET SUIVRE LA COMPTABILITÉ D'UNE ASSOCIATION

Objectifs de formation

- Être capable de construire, de gérer et de suivre le budget de son comité

Public visé

- Trésoriers et/ou professionnels des comités en charge du budget

Éléments de contenus

- Plan comptable
- Règlement financier
- Montage des dossiers / budget

Durée	Effectif	Lieu
2 jours	8 minimum / 20 maximum	Paris

Intervenants

- ✓ **Formateur :**
 - Francis ROBIN-LEROY : Cadre comptable

Coût du stage

- 300 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Les 23 et 24 mars 2015 au siège de l'UFOLEP nationale

Ou

Les 14 et 15 octobre 2015

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitriserlacomptabiliteasso.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

GOOGLE ANALYTICS

Objectifs de formation

Suite à l'ouverture des comptes Google analytics pour les sites UFOWEB, il s'agit d'accompagner pédagogiquement les utilisateurs à cet outil. Les sensibiliser aux enjeux concernant l'utilisation d'un outil statistique tant au niveau quantitatif que qualitatif (interpréter les rapports Google analytics, choisir les indicateurs pertinents, collecter les données grâce au marquage avancé, analyser les résultats obtenus et en fonction modifier sa stratégie de communication via son site en terme de contenus, de cibles et d'utilisation du CMS).

Public visé

- Responsables de sites des Comités départementaux et régionaux et CNS + associations

Éléments de contenus

- Enjeux, suivi, indicateurs
- Utilisation (configuration, paramétrages/fonctionnalités)
- Création d'un tableau de bord (personnaliser son tracking)
- Complémentarité avec Google Ad Words

Durée	Effectif	Lieu
1/2 journée	8 maximum	Web Conférence

Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
 - Adrien COMLAN : ADCOSOFT
 - Rosemary PAUL-CHOPIN : DTN Adjointe en charge de la Communication

Coût du stage

- Formation en web conférence gratuite

Correspondant de la formation

- Rosemary PAUL-CHOPIN : rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

25 septembre 2015 après-midi

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcgoogleanalytics.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

MODULE N° 13

INITIATION À LA PAO

Objectifs de formation

- Être capable d'utiliser les outils de la PAO

Public visé

- Responsables de sites des Comités départementaux et régionaux et CNS

Éléments de contenus

- La chaîne graphique : tour d'horizon des contraintes et techniques.
- Découverte de l'environnement PAO, des différents types de documents (formats, plis, fonds perdus...).
- Comprendre la couleur (les différents modes couleurs, RVB, CMJN, WEB sécurisées...).
- L'image numérique (résolution, définition, BD, HD...).
- Les différents formats de fichiers (Jpeg, PSD, Png, folio...).
- Les logiciels de PAO courants.
- Se familiariser avec l'interface du logiciel GIMP.

Durée	Effectif minimum et maximum	Lieu
1 jour	8 minimum / 16 maximum	Paris

Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
 - Adrien COMLAN : ADCOSOFT
 - Rosemary PAUL-CHOPIN : DTN Adjointe en charge de la Communication

Coût du stage

- 150 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration à la charge de l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

~~Le 9 juin 2015~~ au siège de l'UFOLEP nationale (9h30 à 17h) – **Le 8 octobre 2015**

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcinitiationpao.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

MODULE N° 15

LES LOGIQUES D'ASSURANCE SPECIFIQUES AUX PRATIQUES DES COMITES UFOLEP

Objectifs de formation

- Connaître le cadre réglementaire des assurances
- Connaître les principes de base des assurances
- Accompagner les associations dans le respect de ses obligations

Public visé

- Délégués et cadres départementaux

Éléments de contenus

- Le cadre réglementaire
- Les outils de l'assurance
- La formation continue : le e-learning

Durée	Effectif	Lieu
2 jours	8 minimum / 20 maximum	Paris (Récamier)

Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
- Formateur APAC: Jean-Pierre NEMIROVSKI
 - Nicolas ARMAND : IARD, DTN Adjoint UFOLEP

Coût du stage

- 300 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

~~Les 8 et 9 juin 2015~~ - **Les 19 et 20 novembre 2015**

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogiquesassurancespecifiquesactivitesufo.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

MODULE N°18

FORMATION CONTINUE (RECYCLAGE) DES FORMATEURS DE SECOURISME

Objectifs de formation

- Être capable d'encadrer les formations PSC1 conformément à la réglementation en vigueur

Publics visés

- Formateurs PSC, titulaires du BNMP5 et PAE3, du PICFPSC

Éléments de contenus

- Le référentiel technique
- Le référentiel pédagogique
- Mise en situation des participants
- Évaluation des participants

Durée	Effectif	Lieu
1 jour	8 minimum / 28 maximum (par session)	Toulouse - Paris - Salbris

Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
 - Stéphane LALANNE : Instructeur de secourisme
 - Mauricette LEMAITRE : Instructrice de secourisme
 - Isabelle COLLAVET : Instructrice de secourisme

Coût du stage

- Droit d'inscription au stage de recyclage : **150 €** par personne
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Vous avez le choix entre ces différentes dates et lieux de formation :

- 2 octobre 2015 à Orléans (*Région Centre*)
- 12 octobre 2015 à Toulouse (*Région Midi-Pyrénées*)
- 14 octobre 2015 en Val-de-Marne (*Région Ile-de-France*)
- 9 novembre 2015 à Chambéry (*Région Rhône-Alpes*)
- 25 novembre 2015 en Seine-et-Marne (*Région Ile-de-France*)
- 26 novembre 2015 à Montpellier (*Région Languedoc-Roussillon*)

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcrecyclagemoniteursecurisme.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

FORMATION DE REFERENTS TERRITORIAUX KID BIKE (vélo jeunes)

Objectifs de formation

- Être capable de concevoir un projet d'animation du « apprendre à faire du vélo - savoir rouler » sur mon territoire en direction des publics « enfance – jeunesse ».
- Être capable d'élaborer un projet pédagogique pour l'animation d'une école de vélo en club. de l'initiation au vélo au perfectionnement technique en prenant en compte les caractéristiques des publics (petite enfance, enfance, jeunesse).
- Être capable d'encadrer des séances / cycles Kid Bike vers une progression technique basée sur les fondamentaux du VTT.

Public visé

- Animateur vélo / référent technique-projet auprès du comité UFOLEP chargé de promouvoir les pratiques éducatives de mobilité à vélo et développer l'accueil des publics enfants et jeunes au sein du réseau associatif (associations de cyclisme, école de sport, ...). 1 personne par comité UFOLEP (possibilité d'une 2^{ème} personne en fonction des places disponible).

Éléments de contenus

- Présentation du projet éducatif et de progression technique
- Ingénierie de projet de promotion du « savoir rouler » en direction des collectivités territoriales (coordonnateurs « enfance – jeunesse, temps d'activités périscolaires, ...)
- Connaissance des publics concernés (enfants, jeunes)
- Illustration et mise en situation pédagogique par niveau de pratique, compétence technique et thématique (orientation, mécanique, prévention et sécurité, ...) lors d'un événementiel « kid bike ».
- Appropriation des outils techniques et pédagogiques

Durée	Effectif	Lieu
2 jours	10 minimum / 20 maximum	CREPS de Bourges (18)

Intervenants

- Techniciens
- Porteurs de projet

Coût du stage

- Frais d'inscription : 80 €
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale
- Dotation d'outils techniques et pédagogiques lors de l'AG nationale 2015 aux comités UFOLEP : http://www.tech.ufolep.org/forms/forms_a/cms/index_form.php?us_action=aperçu&us_id_formulaire=desc_xml_fm_resonance_fm_1426008466.xml

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

6 juin (début à 9h) au juin (fin à 16h30) 2015 - **Les 7 et 8 novembre 2015 à Bourges**

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fckidbike.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

RÉSEAUX SOCIAUX

Objectifs de formation

- Il s'agit de proposer un point d'étape suite à la Web conférence sur le référencement naturel avec évaluation des résultats, mise en perspective du référencement payant avec un focus sur la publicité à travers les réseaux sociaux et les outils Google.

Public visé

- Responsables de sites des Comités départementaux et régionaux et CNS + associations

Éléments de contenus

- Référencement payant : les différentes options
- Présentation de google Adwords, les liens sponsorisés,...
- Objectifs et mise en œuvre d'une campagne Google Adwords, ciblage des mots clefs, forme et fond des annonces et notion de conversion.

Durée	Effectif	Lieu
1/2 journée	8 maximum	Web Conférence

Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
 - Adrien COMLAN : ADCOSOFT
 - Rosemary PAUL-CHOPIN : DTN Adjointe en charge de la Communication

Coût du stage

- Formation en web conférence gratuite

Correspondant de la formation

- Rosemary PAUL-CHOPIN : rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

2 octobre 2015 après-midi

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfresauxsociauxoctobre.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

MODULE N° 14

UFOWEB (niveau 1 / niveau 2)

Objectifs de formation

- Déploiement du dispositif UFOLEP (Un site pour chacun)
- Initier de nouveaux utilisateurs (Niveau1) de sites UFOWEB
- Progression en termes d'acquisition de compétences vis-à-vis de l'outil + nouvelles fonctionnalités du support (Niveau 2)
- Ouverture du dispositif aux associations

Public visé

- Responsables de sites des Comités Départementaux et régionaux, des CNS et des Associations

Éléments de contenus

- Le site public
- La plateforme d'administration
- Les fonctionnalités

Durée	Effectif minimum et maximum	Lieu
1 jour par niveau	8 minimum / 16 maximum	Paris

Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
- Adrien COMLAN : ADCOSOFT
 - Rosemary PAUL-CHOPIN : DTN Adjointe en charge de la Communication

Coût du stage

- 150 € (la journée) de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Niveau 1 : le 11 juin 2015 (9h30/17h) / **Niveau 2** : le 12 juin 2015 (9h30/17h) à l'UFOLEP nationale

Ou

Niv. 1 : 5 octobre. 2015 (9h30/17h) / **Niv. 2** : 6 octobre 2015 (9h30/17h) à l'UFOLEP nationale

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcufoweb.html>

POLE FORMATION
stages

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

**BF 1 A spécifique – Marche nordique
Les 14 et 15 novembre 2015**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Marche nordique – BF1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du samedi 14 novembre (9h) au dimanche 15 novembre (17h) Au Manoir du Chambon, à Montignac (24) (http://manoirduchambon.org)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Être licencié UFOLEP (saison 2015/2016)  Avoir 17 ans (<i>et être titulaire du PSC1 pour l'obtention du diplôme</i>)  Avoir validé une Période probatoire et avoir le tronc commun BF1
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Délivrer les compétences techniques et pédagogiques spécifiques à la marche nordique aux animateurs du réseau UFOLEP identifiés par les comités.
Contenus de formation	<p>16 heures de formation (spécifique) + Évaluation</p> <ul style="list-style-type: none">  Technique et Pédagogie  Législation  Sécurité de la pratique  Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Tenue de sport
Responsable formation	Patrick MANS
Formateur	Patrick MANS
Coût par stagiaire	90 € (hébergement, restauration, documents sur clé USB)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Dordogne 82 avenue Georges Pompidou – BP 80010 24001 PERIGUEUX Cedex</p> <p> 05 53 02 44 15</p> <p> ufolep@laligue24.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 06 novembre 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Dordogne</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2015-2016  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

POLE VIE SPORTIVE

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

**PRÉ CANDIDATURE
CHAMPIONNATS NATIONAUX
2016 - 2017**

Comité départemental :

Association :

Coordonnées :
.....

Présente une pré candidature pour organiser un Championnat National UFOLEP de Sports Mécaniques Auto (*)

Numéro de l'épreuve du tableau ci-dessous :

Circuit ou terrain

N° homologation :

CET IMPRIMÉ CONCERNE LES RENCONTRES SUIVANTES	DATES CONSEILLÉES
1 – Kart Cross 2015 / 2016	2 ^{ème} week-end août 2016
2 – Kart Cross 2016 / 2017	2 ^{ème} week-end août 2017
3 – Poursuite sur Terre 2016 / 2017	2 ^{ème} quinzaine août 2017
4 – Trial 4 x 4 2016 / 2017	septembre 2017 ou 3 ^{ème} week-end août

Fait à :

Le :

Pour le Comité Départemental
Cachet, nom et qualité du signataire

Pour l'association
Cachet, nom et qualité du signataire

() un imprimé de candidature plus complet sera adressé aux Comités ayant retourné cette première candidature. Les règlements techniques et financiers y seront joints.*

Retour de cette préinscription avant le 1^{er} novembre 2015
Monsieur Jean Pol DENIS
17, Route Nationale
08160 DOM LE MESNIL

Vie Sportive



A l'attention des CNS / GTS et comités UFOLEP

Cher(e)s ami(e)s,

Traditionnellement les Commissions Nationales Sportives (CNS), Groupes de Travail (GT) et référents techniques sont réunis à mi-mandat pour effectuer le bilan de leur action

Dans un contexte d'évolution de la demande d'activité, de la reconnaissance des bienfaits du sport dans les politiques publiques ; mais aussi d'érosion des effectifs licenciés et des associations, notre modèle sportif et nos offres (à filière compétitive, de loisir, de proximité) doivent être repensés en tenant compte de la diversité des territoires. Ceci implique donc l'ensemble des échelons de la fédération.

La volonté est d'associer l'ensemble des acteurs de la vie sportive et associative dont les comités départements et régionaux (élu(e)s et professionnel(le)s) sur différents travaux :

- L'organisation et le développement des activités sportives dans les territoires
- Les stratégies fédératives et l'accompagnement des associations
- La structuration de la vie sportive et du secteur « sport éducation » à l'échelle des territoires
- Le plan fédéral « Citoyen du sport » et ses déclinaisons

CE RASSEMBLEMENT SPORT EDUCATION ET CITOYENNETE AURA LIEU LES 17 ET 18 OCTOBRE 2015 AU CREPS DE BOURGES (18)

Vous trouverez ci-dessous le programme détaillé du regroupement qui commencera le samedi à 9h30 (possibilité d'arriver le vendredi fin de journée si impossibilité d'arriver le samedi pour 9h30) et se terminera le dimanche à 12h15 (possibilité pour les CNS / GTS / Comités qui le souhaitent de poursuivre les travaux l'après-midi). 2 représentants par comité sont pris en charge par la fédération nationale (déplacement, hébergement et restauration).

Les inscriptions sont individuelles et se font via [le formulaire en ligne](#) suivant (avant le 1er octobre). Nous comptons sur la présence de tous à ce rassemblement qui contribue à la vie de notre mouvement et à ses perspectives de développement.

Pour tout renseignement :

Isabelle MATTHEY – imatthey.lalique@ufolep-usep.fr – 01.43.58.97.78

Benoit GALLET – bgallet.lalique@ufolep-usep.fr – 01.43.58.97.73

Rendez-vous à Bourges !

Philippe MACHU
Président National

André COUPLET
Vice-Président National

En charge du secteur « Sport Education » et de la vie sportive fédérale

[Cont@ct](#) n°2 du 15 septembre 2015

PROGRAMME

SAMEDI 17/10



9:30 - **OUVERTURE**

9:45 - **TABLE RONDE** : La place de l'association dans le projet sportif et de territoire

10:45 - **TABLE RONDE** : Sport éducation à l'échelle des territoires



11:30 - **Organisation territoriale de la vie sportive et accompagnement du réseau**

12:00 - **Point d'actualité**



14:00 - **Ateliers thématiques en faveur du développement territorial des APS**

16:00 - **Pause et animations**

16:45 - **Ateliers thématiques en faveur du développement associatif**
(Choix des ateliers lors de votre inscription)



18:45 - **Animation et Apéritif**

20:00 - **DINER**



PROGRAMME

DIMANCHE 18/10

9:00 - **Comités UFOLEP** : Projet sportif de territoire

CNS / GTS : Gestion traditionnelle et organisation fédérale
Feuille de route 2015-2017

12:00 - **CLÔTURE**



**Réunion CNS
30 et 31 Mai 2015
à Villeneuve d'Ascq (59)**

Présents : S. DARROU – I. JACQUET – E. LEBECQUE – B. ROCHETTE

Assiste : A . KREMPF (Comité Directeur)

Saison 2016/2017

Championnat national individuels : 16 et 17 janvier 2016, à Montpellier (34).

Date butoir pour l'organisation des régions le 6 décembre 2015.

L'organisation étant régionale, vous voudrez bien vous rapprocher de la responsable technique régionale, ou de la région UFOLEP, pour toute information logistique.

Championnat national des ensembles et festival : 04 et 05 juin 2016 à Vaux en Velin (69)

Date butoir pour l'organisation des régions le 10 Avril 2016

Les quotas seront transmis la semaine précédant la date butoir.

Finales de Zone jeunesse suivant les possibilités des organisateurs en mai ou juin, à préciser au plus vite.

Modifications de la brochure

Des précisions sont apportées à la brochure, sans grande incidence pour cette année. Diffusion à venir.

Les ensembles (hors festival et festijeune) présentant 5 ou 6 gymnastes seront revalorisés de 0,10 par gymnaste en plus

Modifications du code de pointage

La validation de la valeur technique évolue en ensemble. Pour être validés les difficultés, échanges et prises de risque devront être correctement effectués par toutes les gymnastes dans un duo ou ensemble à 4, une seule erreur sera tolérée dans les ensembles à 5 ou 6.

Engins individuels

Les engins des jeunes n'avaient pas été diffusés en même temps que ceux des individuels circuit national.

Combiné Initié	Imposé ballon
Confirmé	Semi libre corde
Espoir	Imposé Main libre + Libre corde

Circuit jeunesse

<i>Programme</i>	Engin 2015-2016
<i>Débutant</i>	Corde
<i>Initié</i>	Ruban
<i>Confirmé</i>	Cerceau
<i>Espoir</i>	Ballon

<i>Jeunesse Espoir</i>	ballon
<i>Masse Chorégraphié</i>	Ballon
<i>Pré- collectif 1 et 2</i> <i>Préexcellence 1 et 2</i>	Cerceau Massues
<i>Excellence 2</i>	Ruban
<i>Excellence 3</i>	Cerceau/ massues
<i>Excellence 4</i>	Corde + libre
<i>Duo Excellence 1</i>	cerceaux
<i>Duo Excellence 2</i>	Ballon + libre
<i>Nationale 2</i>	Massues
<i>Nationale 3</i>	Cerceau + corde
<i>Nationale 4</i>	Ballon + libre
<i>Duo Nationale</i>	Massues
<i>Nationale A</i>	massues Cerceau + libre
<i>Duo Nationale A</i>	Ballon + libre
<i>Festi Jeunes</i>	Thème et musique libres
<i>Festival</i>	Mythes et légendes

En cas d'engin libre celui ci doit être différent de l'engin imposé.

Les engins majoritaires sont marqués en gras. En cas d'équipes à : 4 (2 ou 3) - à 5 (3) à 6 (4)

En nationale A, l'engin libre en plus du cerceau ne doit pas être massues (déjà utilisé en engin unique)

Changement de catégorie suite au championnat national

En individuelle :

Programme 2014/2015	Club	Gymnaste	Programme 2015/2016
Honneur 11-12 ans	Pontault Combault	TOUTAIN Maud	Excellence
	Dauphinoise De Coublevie	HOUSET Alicia	
	Plouedern	SANCHEZ Laure	
Honneur 13-14 ans	Fronton	RAMOND Lisa	Excellence

Vie Sportive**GRS**

	Eysines	RABAL Eva	
Honneur 15-16 ans	AS Quetigny	DEGRAVE Cannelle	Excellence
	Eysines	TRENTY Laura	
	Brest	FLOCH Anaïs	
	Labastide	WEBER Lauranne	
Honneur 17 ans et plus	Montigny	LATASTE Léa	Excellence
	Landerneau	GAHERY Anaëlle	
Excellence 11-12 ans	Gennevilliers	BERTHELIER LINA	Nationale
	Vigneux Sur Seine	BENALOU Amina	
	Gennevilliers	CINGAL Laura	
Excellence 13-14 ans	Le Vésinet	MICHEL Chloé	Nationale
Excellence 15-16 ans	Gennevilliers	ZIANI Nora	Nationale
Excellence 19 ans et plus	Gennevilliers	KOUIDRI Inès	Nationale
	Plaisir	HENDOUZE Solène	
	Kernilis	PICHAVANT Tiphaine	
Nationale 11-13 ans	Massy	CASSAN Estelle	Descente autorisée sans dérogation
Nationale 14-16 ans	Pontault Combault	TOUTAIN Morgane	Nationale B
	Eysines	POLEGATO Mathilde	Nationale B ou nationale 17 et plus
	Rueil Malmaison	LIPSKI Marysia	
	Rueil Malmaison	DE FLAVIIS chiara	
	Lormont	FURLAN Clothilde	Descente autorisée sans dérogation
Nationale 17 ans et plus	Houilles	BEARZATTO Camille	Nationale B
	Saint Gely Du Fesc	BADANI Lisa	
	Fronton	COADOU Floriane	
	Wattrelos	LEGRAND Céline	Descente autorisée sans dérogation
	Castelginest	PEYRET Camille	
	Boulogne sur mer	BEZOTTE Justine	

Vie Sportive**GRS**

Nationale B 13-16 ans	Le Cres	THIERON Lou	Nationale A
	Montigny	GARS Maelle	Nationale A ou nationale B 17 ans et plus
Nationale A	St Maur Des Fosses	EICHENLAUB Eléonore	Descente autorisée sans dérogation
	St Maur Des Fosses	MARTIN Tilen	Descente fortement conseillée (2 ^{ème} année consécutive)

Dans le cas d'un gymnase qui déciderait de rester dans sa catégorie alors que la descente est autorisée et se qualifierait en dernière place de sa région avec des notes basses, la CNS se réserve le droit de réattribuer le quota ou de ne pas procéder à la qualification.

En ensemble :

Catégorie 2014-2015	Club	Catégorie 2015-2016
Masse Chorégraphié	Fronton 1 - Saint Orens 2 - Rueil (Picard) - Pontault - Le Vésinet (Daon) - Fronton 2 - ES Genas (Couturier)	Pré collectif
Pré collectif 1	Es Genas (Abbes) - CLES Cheigny	Préexcellence
Pré collectif 2	Antony (Milon) - Lanmeur A - Landerneau B - Le Vésinet (Bancel) - Haubourdin	Préexcellence
Préexcellence 1	Antony - Eysines - Vigneux	Excellence
Préexcellence 2	CLES Cheigny - Revel 1 - Labastide	Excellence
Excellence 1	Genevilliers - Le Vésinet	Nationale
Excellence 2	Genevilliers - Vigneux	Nationale
	Fronton	Excellence 3 ou Nationale
Excellence 3	Labastide - Orléans	Excellence 4 ou Nationale
Excellence 4	Labastide	Nationale
Duo Excellence 1	Gardanne	Ensemble Excellence ou Duo Nationale
Duo Excellence 2	CLES Cheigny	Ensemble Excellence ou Duo Nationale
Nationale 2	Antony	Descente autorisée en Excellence sans dérogation
Nationale 3	Vigneux	Nationale 4 ou Nationale A
Nationale 4	St Gely du Fesc 2 - Plaisir	Nationale A

Vie Sportive**GRS**

Duo Nationale	Gradignan - Le Cres	Ensemble nationale ou Duo Nationale A
	Massy - Rueil (Le Roy)	Descente autorisée en Excellence sans dérogation
Nationale A	St Maur des Fossés - AL Gerland Mouche	Descente autorisée en Nationale sans dérogation

Bilan des juges arbitres suites aux finales nationales

Lors des finales nationales il est demandé aux juges arbitres un retour sur la catégorie dans son ensemble ainsi qu'un avis sur les changements de catégorie préconisés, vous trouverez ci dessous un résumé des différents avis recueillis.

En individuel :

Honneur 11-12 ans séries A et B : Bon niveau qui correspond à ce qui est attendu dans la catégorie, fondamentaux respectés ou tentés de l'être

Honneur 13-14 ans séries A et B : Bon niveau, les gymnastes correspondent d'un point de vue corporel à ce qui est attendu de la catégorie, le ruban a posé quelques difficultés.

Honneur 15-16 ans : Bon niveau corporel général et à la corde. Attention aux fondamentaux ruban qui n'ont pas été respectés, particulièrement lors des lancers au ruban avec le bout qui traîne, la qualité de valeur artistique était très inégale ce qui a permis de départager les gymnastes..

Honneur 17 ans et plus : Dans le libre les difficultés ne sont pas toujours choisies judicieusement par rapport aux capacités des gymnastes mais le travail engin a été appliqué. Pour le ruban beaucoup de gymnastes ont eu des difficultés pour respecter les fondamentaux de mise à distance et de prise, la composition a souvent été trop ambitieuse par rapport au niveau réel des gymnastes.

Excellence 11-12 ans : Bonne catégorie. Le niveau corporel est bon et l'engin bien exploité mais attention à ne pas focaliser sur les prises de risques et difficultés de grande souplesse au détriment de la qualité des liaisons.

Excellence 13-14 ans : Belle catégorie, les gymnastes choisissent souvent soit le corporel, soit l'engin, il est encore difficile de bien maîtriser les deux.

Excellence 15-16 ans : Catégorie homogène, manque encore de propreté dans l'exécution des difficultés au main libre.

Excellence 17-18 ans : Bon niveau, les gymnastes sont dans leur catégorie mais les compositions manquent d'originalité dans le libre. Au ruban les prises de risques ont peu été utilisées.

Excellence 19 ans et plus : Très belle catégorie avec des gymnastes difficiles à départager, des enchaînements travaillés et intéressants. Des gymnastes ont encore du mal à travailler autant le corporel que l'engin ou vice versa mais les fondamentaux sont acquis.

Nationale 11-13 ans : Gymnastes à leur place, catégorie homogène. Les massues sont maîtrisées et manipulées mais le ballon est trop souvent en faute de prise et la musique n'est pas assez exploitée.

Nationale 14-16 ans : La catégorie est homogène mais les gymnastes ont eu du mal à maîtriser la corde et ses manipulations spécifiques ou ont eu tendance à bloquer l'engin libre trop souvent. La recherche spatiale et musicale peut encore être améliorée.

Nationale 17 ans et plus : Catégorie homogène mais beaucoup d'imprécision sur la réalisation des difficultés corporelles et manque de vitesse d'exécution. Beaucoup de manipulation du ballon bloqué ou à deux mains lors des rattrapés. La recherche d'artistique a été intéressante en ballon mais décevante en libre avec des enchaînements qui ne donnaient pas une impression de national, manque d'amplitude général.

Nationale B 13-16 ans : En accord avec ce qui est attendu en Nat B, belle catégorie. Beaucoup de recherche et d'originalité à la corde. Pour le libre 5 cerceaux et 7 massues sur 12 enchaînements, l'engin est parfois délaissé et manque de recherche.

Nationale B 17 ans et plus : Catégorie homogène, les gymnastes sont dans leur niveau.

Nationale A 13 ans et plus : Catégorie homogène, le ruban a posé des problèmes de manipulation, de vitesse et d'arrêts, la mise à distance sur les autres engins n'a pas été toujours bien respectée mais la catégorie est belle dans son ensemble.

Vie Sportive

GRS

UFOREVER : Deux interprétations ont été faites par les gymnastes celles présentant un enchaînement type GR avec un travail sur l'émotion, et celles présentant un enchaînement à la limite de la danse ou du festival en individuelle.

En ensemble :

Masse chorégraphié séries A et B : Niveau moyen.

Pré collectif 1 séries A et B : Le niveau est plutôt bas et les fondamentaux non acquis pour beaucoup d'équipes : problèmes de mise à distance et d'alignement pieds et jambes.

Pré collectif 2 : Bon niveau, beaucoup de collisions entre engins : problème de travail de l'espace et de synchronisation entre les gymnastes.

Préexcellence 1 : Bonne catégorie, les ensembles et les compositions correspondent au niveau attendu en PE, attention aux difficultés moyennes non revalorisées tentées mais pas du tout maîtrisées comme le saut de biche à boucle.

Préexcellence 2 : Catégorie agréable mais beaucoup de lancers non maîtrisés qui entraînent des chutes alors que le risque n'est pas évalué.

Excellence 1 : Belle catégorie, attention à ne pas maltraiter la corde et à bien respecter les fondamentaux d'accompagnement. Le choix des difficultés n'est pas toujours judicieux pour de jeunes gymnastes pas encore très bien gainées. La propreté des difficultés et des prises de risque a souvent été pénalisée.

Excellence 2 : Bonne catégorie, certaines équipes se démarquent par un niveau corporel bien supérieur à de l'excellence.

Excellence 3 : Bonne catégorie mais la corde a posé des problèmes à beaucoup d'ensembles avec fautes de prise et lors de la réception des lancers.

Excellence 4 : Les ensembles sont à leur place dans la catégorie, les difficultés ne sont pas très bien maîtrisées mais des propositions artistiques sont intéressantes.

Duo Excellence 1 : Catégorie homogène. La technique ruban est peu maîtrisée; que ce soit dans la forme des dessins, ou les arrêts très fréquents lors des lancers et portés. L'association avec les massues était difficile.

Duo Excellence 2 : Bonne catégorie mais les fondamentaux engins ne sont pas très bien respectés, notamment pour la mise à distance.

Nationale 2 : Ensemble homogène, cependant des équipes cherchent à réaliser des effets relationnels (portés, acrobaties...) alors que les bases de tenue corporelle et des difficultés ne sont pas maîtrisées. La manipulation engin est assez pauvre pour des nationales et la musique mal exploitée.

Nationale 3 : Niveau homogène et avec une bonne technique corporelle. La manipulation engin doit encore être enrichie.

Nationale 4 : Belle catégorie.

Duo nationale : La corde a été maltraitée par beaucoup de duos avec des problèmes de prises ou d'arrêts. Trop souvent la composition ressemble à celle de deux individuelles et manque d'effets spatiaux et relationnels ainsi que d'émotion.

Nationale A : Le niveau est hétérogène entre les équipes et au sein de certaines équipes. Le ruban a posé beaucoup de problèmes, très peu d'équipes en maîtrisant la technique : trop d'arrêts, beaucoup de chutes. Les compositions cerceau/libre ont montré une belle richesse relationnelle mais encore beaucoup de chutes.

Duo Nationale A : Très belle catégorie avec de bonnes compositions.

Festijeune : Belle catégorie, les gymnastes respectent les fondamentaux. Attention toutefois à bien avoir la totalité de l'équipe sur le praticable 50% du temps.

Festival : Aucun retour

Dérogation individuelles et ensembles

La procédure de dérogation en ligne est maintenue. AUCUNE dérogation papier ou transmise en pièce jointe ne sera étudiée.

Une possibilité est laissée aux clubs de déposer une dérogation individuelle dès maintenant qui sera étudiée avant l'été.

Individuelles : 1ere étude jusqu'au 25 juin pour une réponse début juillet

Individuelles : 2ème étude jusqu'au 1er octobre pour une réponse mi octobre

Ensembles : 1 seul étude jusqu'au 1er novembre pour une réponse mi novembre

Cont@ct n°2 du 15 septembre 2015

Lien pour les individuelles : <http://goo.gl/forms/ePIRqDLaoD>
Le lien pour les ensembles sera diffusé prochainement

Nouveaux imposés individuelles et jeunesse 2015

Les vidéos, textes et musiques du circuit national déjà reçus par la CNS ont été diffusés le 3 Juillet sur le site de la CNS, rubrique Technique - Imposés.

Les documents manquants seront complétés au fur et à mesure qu'ils seront reçus et traités.

Les imposés jeunesse seront diffusés en fin d'été ou à la rentrée de Septembre 2015.

En ces périodes de nouveaux imposés, des précisions ou modifications peuvent être faites. En cas de modification, le site précisera la version datée du texte faisant foi, merci aux entraîneurs et juges de bien vérifier d'être en possession de la dernière version (les mises à jour seront bien sûr transmises aux responsables régionales)

Stage FS 4 et 5 Juillet

"Ce stage de formateurs permettra l'harmonisation des contenus de formation pour les juges et les animateurs, les responsables de formation de toutes les régions sont fortement encouragés à participer pour pouvoir échanger à propos des formations en région. Les candidats sont mandatés par leur région, ou département, et doivent avoir les compétences nécessaires, à une retranscription en région."

Les régions, Charente, IDF,LR, NPC, RA étaient représentées. Une remise aux normes des contenus BF a été réalisée. Un travail de réécriture est entrepris. De nouveaux questionnaires pour les évaluations des différentes UCC sont en cours de réalisation. Des nouvelles vous seront communiquées au fur et à mesure de l'avancée des travaux, et leur validation par le national.

Des décisions ont été prises à l'occasion de ce regroupement et sont mises en vigueur dès cette rentrée.

Un projet de formation de jeunes juges, en amont du brevet fédéral a été élaboré et sera soumis dans les prochains jours à l'UFOLEP Formation. Il devrait permettre d'initier des jeunes, ou débutants dans l'activité à l'évaluation des programmes CJ. Une autre façon de juger, et d'apprécier

**INFORMATIONS
COMPETITIONS NATIONALES 2015-2016**

GRS :

- ✓ Le Championnat National Individuels en GRS se déroulera les 16 et 17 janvier 2016 à Montpellier (34).

- ✓ Le Championnat National Équipes et Festival se déroulera les 4 et 5 juin 2016 à Vaulx en Vélain (69)

Badminton :

- ✓ Le Rassemblement National de Badminton se déroulera à Pâques 2016 dans le Rhône.

Vie Sportive

ACCORD AVEC LA SACEM POUR LES ACTIVITES PHYSIQUES D'ENTRETIEN (APE)



L'UFOLEP a négocié avec la SACEM un contrat collectif concernant spécifiquement les associations dédiées aux APE. Il stipule que « *la redevance SACEM est déterminée en considération du nombre d'élèves par club participant aux activités sportive en musique, qu'il s'agisse d'activités traditionnelles en salle ou d'activités dansées* ». Établi pour la saison 2015-2016, il sera facturé sur la base de nos fichiers d'associations et d'adhérents et son coût sera intégralement pris en charge par la fédération.

Attention : les modalités ne changent pas pour la gymnastique artistique et sportive ou rythmique et sportive, même si nous espérons pouvoir apporter des éléments de réponse pour les saisons suivantes.

En ce qui concerne les manifestations exceptionnelles, soirées dansantes, et spectacles, nos associations doivent également remplir une déclaration auprès de leur délégation régionale SACEM afin d'acquitter la redevance correspondante. Elles bénéficient toutefois d'un abattement de 12, 5% en vertu de notre appartenance à un mouvement d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement.

À retenir :

- Centralisation nationale des redevances SACEM et SPRE
- La redevance SACEM/SPRE des associations APE affiliées est payée directement par l'UFOLEP nationale à la SACEM pour les musiques utilisées (*uniquement pour les associations qui déclarent le code activité APE lors de l'affiliation*)
- Toutes activités sportives pratiquées pendant les cours
- Régime d'application : Musique non synchronisée : gym d'entretien, stretching, expression corporelle, ...
- Les manifestations exceptionnelles ouvertes à tous ne peuvent être prises en compte mais bénéficieront d'un tarif préférentiel. Déclaration en ligne désormais possible.

Des modalités sont en cours de négociations pour les activités gymniques, artistiques et rythmiques.

URGENT - URGENT - URGENT

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS NATIONAUX

APPEL A CANDIDATURES

La Commission Nationale Sportive **Tennis de Table** recherche un Comité Départemental qui souhaiterait organiser en **2016** et **2017** les :

❖ Les 12 Heures UFOLEP de Tennis de Table

Le 27 Mars 2016

Le 16 Avril 2017

❖ Les Nationaux B de Tennis de Table

Les 23 & 24 Avril 2016

Les 29 & 30 Avril 2017

❖ Les Nationaux A de Tennis de Table

Les 14 & 15 Mai 2016

Les 03 & 04 Juin 2017

Prière de faire parvenir votre candidature, ***le plus rapidement possible***, au Responsable de la CNS Tennis de Table :

Jean – Paul PIVERT
8 Rue Pasteur
77870 VULAINES SUR SEINE



01.64.23.93.13

: 06.81.82.23.72

Courriel : jp-pivert@orange.fr

UFOLEP Nationale
3 Rue Récamier
75341 PARIS Cedex 07

Tél : 01.43.58.97.78

Courriel : imatthey.laligue@ufolep-usep.fr

Composition du dossier :

- Une lettre de candidature signée du Président du Comité Départemental
- Un descriptif des installations

N'hésitez pas à prendre contact avec Jean–Paul PIVERT pour tout renseignement complémentaire.

Merci

Madame, Monsieur le Président(e) d'association,
Madame, Monsieur le Responsable de la section volley-ball,
Madame, Monsieur le Responsable départemental UFOLEP,
Madame, Monsieur,

Cette année encore la CNS Volley-ball, aidée par les clubs et comités départementaux, organise ses compétitions nationales :

- **Des rencontres tout au long de la saison**, les finales ayant lieu à Saint-Sulpice-La-Pointe (Tarn) les 14 et 15 mai 2016 :
 - Coupe Nationale UFOLEP Honneur Féminin (Coupe Paul LELONG),
 - Coupe Nationale UFOLEP Excellence Féminine (Coupe Jean-Claude CASTELAIN),
 - Coupe Nationale UFOLEP Honneur Masculin (Coupe Jean PIERME),
 - Coupe Nationale UFOLEP Excellence Masculine (Coupe Gaston DUBURCQ),
- **Des rassemblements ponctuels** en fin de saison :
 - Tournoi National 4x4 mixte, à Saint-Sulpice-La-Pointe (Tarn) les 14 et 15 mai 2016,
 - Rassemblement National Jeunes, lieu et date à déterminer,
 - Playa-Volley-ball 4x4 mixte, à Seignosse (40), date à déterminer.

Les principaux objectifs de ces rencontres sont de permettre à nos licenciés de participer à une compétition d'envergure nationale, d'être les acteurs des grandes fêtes du volley-ball ufolepien que sont les finales, et de tenter d'ajouter leur ville ou village à la longue liste des précédents vainqueurs (voir le palmarès sur notre site).

Vous trouverez ci-joint les informations et formulaires concernant les Coupes Nationales ; les autres manifestations feront l'objet d'un autre courrier, courant décembre.

Par ailleurs, la CNS Volley-ball n'oublie pas le côté éducatif de son action et enrichira, en cours de saison, son site internet avec un certain nombre de documents et de liens utiles aux animateurs et responsables associatifs.

Depuis l'an dernier, un effort de communication a été fait avec la refonte du site internet et la création d'une page facebook. Vous pouvez y trouver, sur l'un des informations de fond, sur l'autre les actualités les plus récentes.

Le développement de notre pratique passe par de telles compétitions, manifestations et moyens de communication ; c'est pourquoi la CNS Volley-ball vous prie, Madame, Monsieur, de bien **vouloir les promouvoir** dans votre club, dans votre département.

Avec nos remerciements,
Veuillez croire Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations sportives,

Pour la CNS Volley-ball,
José ROIG,
Responsable de la CNS VB.

<http://cns.ufolep.org/volley/>
<https://www.facebook.com/cns.volley/>
cns@ufolep-volley.org

COUPES NATIONALES UFOLEP VOLLEY BALL
SAISON 2015-2016

Présentation

I - LES COMPETITIONS NATIONALES ADULTES 6x6 EN SALLE

Deux niveaux de pratique, pour permettre de participer à une compétition de son niveau :

- l'Honneur pour les équipes n'ayant que des joueurs licenciés seulement en UFOLEP,
- l'Excellence pour les équipes ayant participé aux phases finales de l'année précédente et pour celles ayant des joueurs à double licence (voir le règlement spécifique).

Ces compétitions sont ouvertes :

- aux équipes à **double appartenance** (UFOLEP et FFVB) dont les joueurs sont licenciés au sein du même club ; ces équipes ne pourront évoluer dans un championnat de niveau national.
- à des **équipes départementales** constituées de joueurs ou joueuses appartenant à plusieurs associations UFOLEP.
- aux équipes UFOLEP comportant un ou des **joueurs licenciés à la FFVB** dans une ou plusieurs autres associations aux conditions impératives suivantes :
 - les joueurs licenciés en FFVB ne pourront appartenir à une équipe évoluant dans un championnat de niveau national,
 - les joueurs doivent être désignés comme tels sur la feuille d'inscription.

Toutes les équipes devront fournir la fiche reprenant les joueurs composant l'équipe. Ce bordereau une fois rempli et envoyé au responsable de zone lors de l'inscription pour validation des joueurs.

Les quatre compétitions sont dénommées ainsi :

- Coupe Nationale UFOLEP Honneur Féminin : **Coupe Paul LELONG**,
- Coupe Nationale UFOLEP Honneur Masculin : **Coupe Jean PIERME**,
- Coupe nationale UFOLEP Excellence Féminine : **Coupe Jean-Claude CASTELAIN**,
- Coupe nationale UFOLEP Excellence Masculine : **Coupe Gaston DUBURCQ**.

Afin que le maximum d'associations UFOLEP participent à ces compétitions, ces coupes seront organisées en deux parties :

- une phase qualificative (de novembre en janvier),
- une phase éliminatoire (de janvier à avril).

La première phase se déroulera sous forme de poules interrégionales (3 zones géographiques définies ci-après, ou 2 selon le nombre d'équipes engagées). Les équipes qualifiées, selon leur classement et le nombre de qualifiés pour chaque zone, continueront la coupe nationale sous forme de match éliminatoire à chaque tour.

Les équipes non qualifiées pour la phase éliminatoire pourront participer à une coupe consolante ; l'organisation de ces consolantes est à discrétion des deux ou trois zones.

II – LES DATES

Phase qualificative :

- 08/11/2015, 22/11/2015, 06/12/2015,

Phase éliminatoire :

- 17/01/2016, 31/01/2016 et 13/03/2016,

Phase finale :

- les 14 et 15/05/2016, à Saint-Sulpice-La-Pointe (Tarn).

III – ENGAGEMENT DES EQUIPES

Les engagements (feuilles d'engagement, attestation sur l'honneur et composition des équipes), visés par le délégué départemental, doivent parvenir aux responsables de votre zone :

avant le samedi 10 octobre 2015.

Passée cette date, les demandes d'inscription ne seront pas prises en compte

Le montant des droits d'inscription, de **56 euros** pour les coupes 6x6 adultes par équipe, est à joindre à l'engagement libellé au nom de l'UFOLEP.

IV – LES ZONES

Vous pouvez contacter pour toute inscription ou renseignements complémentaires le responsable de votre zone :

ZONE NORD :

- Alsace ; Lorraine ; Champagne-Ardenne ; Nord-Pas-de-Calais ; Picardie.
- Responsable : **LAMARQUE Jean-Yves**
Croix de Mons
81 résidence Vauban A
59600 MAUBEUGE
03 27 39 41 61 - 06 31 86 01 06
cljylam@orange.fr

ZONES CENTRE et SUD :

- Centre : Bretagne; Bourgogne ; Centre ; Île de France ; Limousin ; Normandie ; Pays de Loire ; Poitou-Charentes.
- Sud : Aquitaine ; Auvergne ; Corse ; Franche Comté ; Languedoc-Roussillon ; Midi-Pyrénées ; Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Rhône-Alpes.
- Responsable : **SARDA Philippe**
17 route de Graulhet
81150 MARSSAC SUR TARN
06 03 24 48 31
cnssarda@hotmail.com
- **feuille de match** pour les **zones centre/sud** à retourner à cnssarda@hotmail.com

Pour tous renseignements complémentaires :

- vous trouverez tous les documents à télécharger sur le site de la commission nationale de volley-ball UFOLEP : <http://cns.ufolep.org/volley>
- ou vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse suivante : cns@ufolep-volley.org

Les coordonnées de la délégation UFOLEP de votre département sont sur le site de l'UFOLEP nationale : www.ufolep.org

**COUPES NATIONALES UFOLEP DE VOLLEY BALL –
SAISON 2015-2016
FEUILLE D'ENGAGEMENT**

**À remplir en un exemplaire par équipe
et à adresser au responsable de votre zone avant le samedi 10 octobre 2015.**

COUPE NATIONALE DE VOLLEY-BALL EN SALLE 6X6 ADULTE

Nom de la coupe :

Comité Départemental :

Titre de l'association :

N° d'affiliation à l'UFOLEP :

Nom du Responsable (majuscules) :

Adresse :

N° de téléphone dom : Travail : Portable :

Email (majuscules) :

Adresse de la salle :

Joindre dès l'inscription :

- pour la Coupe Paul LELONG et la Coupe Jean PIERME : une attestation sur l'honneur (document ci-joint) confirmant la non détention de leurs joueurs d'une licence « joueurs » à la Fédération Française de Volley-ball.
- pour les clubs UFOLEP ayant dans les équipes engagées dans les coupes excellences des joueurs licenciés en FFVB dans d'autres associations (mais participant régulièrement avec le club aux compétitions départementales UFOLEP, voir règlement) : la liste de ces joueurs (au moyen de l'imprimé joint),
- pour tous : la composition de l'équipe au jour de l'inscription.

Je soussigné,..... Président de l'associationdéclare avoir pris connaissance du règlement de la coupe nationale ainsi, que de la réglementation générale et financière commune à tous les sports, et engage mon association dans cette compétition.

Le droit d'engagement de 56 € par chèque libellé au nom de : UFOLEP-CNSVB est joint à la demande.

A le.....

Signature

Cachet du club

Cachet du Comité Départemental zone

Transmis au responsable de

Date

**COUPES NATIONALES UFOLEP DE VOLLEY BALL –
SAISON 2015-2016
ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

ENGAGEMENT EN COUPE HONNEUR PIERME ou LELONG

Je, soussigné, Président de l'association
.....

Certifie sur l'honneur que tous les joueurs (ses) de l'équipe engagée en Coupe PIERME ou LELONG (entourer la coupe concernée) sont titulaires de la seule licence U.F.O.L.E.P.

Fait à le
Signature

**ENGAGEMENT en COUPE EXCELLENCE DUBURCQ ou
CASTELAIN**

Rappel : cette liste ne concerne que les clubs évoluant en UFOLEP ayant des joueurs licenciés en FFVB dans d'autres associations mais participant avec le club aux compétitions départementales UFOLEP. Aucun joueur ne pourra être rajouté à la liste après l'inscription.

ASSOCIATION UFOLEP :

NOM	PRENOM	CLUB FFVB	Niveau FFVB (...R2, R1)

Je, soussigné, Président de l'association
.....

Certifie sur l'honneur que les joueurs(ses) ci-dessus désignés, répondent entièrement aux conditions impératives détaillées dans le règlement des Coupes Nationales.

Fait à Le
Signature

Coupes Nationales UFOLEP de Volley-ball Saison 2015-2016 Règlement Administratif et Sportif

La Commission Nationale Sportive de Volley-ball organise :

- Coupe Nationale UFOLEP Honneur Féminin : **Coupe Paul LELONG**,
- Coupe Nationale UFOLEP Honneur Masculin : **Coupe Jean PIERME**,
- Coupe nationale UFOLEP Excellence Féminine : **Coupe Jean-Claude CASTELAIN**,
- Coupe nationale UFOLEP Excellence Masculine : **Coupe Gaston DUBURCQ**,
- Consolante Nationale UFOLEP Masculine,
- Consolante Nationale UFOLEP Féminine.

Les compétitions sont ouvertes **aux licenciés (es) adultes UFOLEP** et aux autres catégories sous certaines conditions (voir règlement médical UFOLEP).

Pour toutes les coupes :

- Les règles de jeu sont celles définies dans le règlement de la FIVB, édition 2015-2016 (dont « Le contact du filet...est une faute... »)
- Les joueurs ou joueuses devront être licenciés 8 jours avant leur premier match,
- Les joueurs ou joueuses devront être licenciés avant le 1^{er} janvier de la saison en cours pour être qualifié pour les phases éliminatoires et finales,
- Tout joueur(se), pour participer à un match, devra figurer sur la fiche de composition de l'équipe fourni avec l'inscription et ne pourra pas jouer dans une autre équipe. Pour ajouter un nouveau joueur sur la liste, le responsable de l'équipe devra faire une demande 48h avant le match à la CNS VOLLEY-BALL (sur son email cns@ufolepvolley.org) qui lui enverra une confirmation de validation du joueur.
- Tout joueur(se) pourra intégrer une autre équipe dans son association (de même niveau, honneur ou excellence) seulement si son équipe initiale est éliminée de la compétition, s'il respecte les conditions de participation et après validation par le responsable de la zone.
- L'horaire de début des matchs prévu par CNSVB est fixé le dimanche entre 13h et 15h (sauf autre accord entre les deux équipes).

La commission nationale sportive de Volley-ball UFOLEP se réserve le droit de prendre toute décision au cours de l'année pour tout article non prévu par ce règlement.

Coupes Nationales UFOLEP Honneur Féminin et Honneur Masculin : Coupes Paul LELONG et Coupe Jean PIERME

Ouvertes aux équipes d'associations et aux ententes entre 2 associations composées de **joueurs ou joueuses titulaires de la seule licence UFOLEP**.

Ouvertes à des équipes départementales constituées de joueurs ou joueuses, appartenant à plusieurs associations UFOLEP, titulaires de la **seule licence UFOLEP**.

3 joueurs maximums ayant participé aux phases finales de l'année précédente qui auraient changé, pour la saison, d'équipe de leur association ou muté dans une autre association (ou sélection départementale) peuvent faire partie d'une équipe participant à la coupe honneur.

Les responsables d'associations ou les délégué(e)s départementaux UFOLEP devront fournir au responsable de leur zone avec l'inscription, une attestation sur l'honneur confirmant la non détention de leurs joueurs d'une licence « joueurs » à la fédération Française de Volley-ball, ainsi qu'une fiche reprenant les joueurs composant l'équipe.

A réception des feuilles de match des contrôles nominatifs seront effectués auprès de la FFVB.

I - DÉROULEMENT : 3 PHASES (selon le nombre d'équipes engagées)

- Phase qualificative : de novembre à janvier.
- Poules régionales ou inter-régionales composées par le responsable de zone.
- Phase éliminatoire : à partir de Janvier.
- Formule coupe ou poule selon le nombre d'équipes engagées.
- Le nombre d'équipes qualifiées pour la phase éliminatoire est fixé par la CNSVB au prorata des engagements reçus dans chaque zone.
- Phase finale: week-end de Pentecôte.
- 4 équipes qualifiées (par coupe) une par zone minimum et un barragiste en fonction du nombre d'équipes engagées.
- La CNSVB procédera, s'il y a lieu, à un tirage au sort dirigé de façon à ne pas opposer deux équipes de la même zone géographique pour les demi-finales.
- Tout joueur ou joueuse **devra être présent et sur la feuille de match du samedi** pour pouvoir jouer **le dimanche**

II - ENGAGEMENTS :

A l'initiative des associations, à partir de septembre, auprès des responsables de zone, après approbation de la délégation départementale.

Coupes Nationales UFOLEP EXCELLENCE FÉMININE ET EXCELLENCE**MASCULINE :****Coupe Jean Claude CASTELAIN et Coupe Gaston DUBURCQ**

Ouvertes à toutes les équipes qui n'ont pas accès à la coupe Honneur et **par obligation** aux demi-finalistes des coupes honneur et excellence, féminine et masculine, de la saison précédente.

Ouvertes :

- aux équipes à double appartenance (UFOLEP et FFVB) dont les joueurs sont licenciés au sein du même club ; Ces équipes ne pourront évoluer dans un championnat de niveau national.
- aux équipes UFOLEP comportant un ou des joueurs licenciés à la FFVB dans une (d')autre(s) association(s) aux conditions impératives suivantes :
 - Le(s) joueur(s) en question participent avec leur association aux compétitions départementales ou régionales UFOLEP la saison en cours (minimum la moitié des matchs).
 - Les joueurs licenciés en FFVB ne pourront appartenir à une équipe évoluant dans un championnat de niveau national.
 - Les joueurs doivent être désignés sur la feuille d'inscription en début de saison.

Toutes les équipes devront fournir la fiche reprenant les joueurs composant l'équipe. Ce bordereau une fois rempli et envoyé au responsable de zone lors de l'inscription pour validation des joueurs.

I - DÉROULEMENT : 3 PHASES (selon le nombre d'équipes engagées)

- Phase qualificative : de novembre à janvier.
- Poules composées par la CNS (pouvant être nationales)
- Phase éliminatoire : à partir de Janvier.
- A l'issue des qualifications des phases éliminatoires seront proposées par la CNS VB.
- Phase finale: week-end de Pentecôte.
- 2 équipes qualifiées (minimum par coupe) selon le nombre d'équipes engagées.

II - ENGAGEMENTS :

A l'initiative des associations, à partir de septembre, auprès des responsables de zone, après approbation de la délégation départementale.

La Commission Nationale de Volley-ball se réserve le droit d'organiser différemment cette compétition suivant le nombre d'équipes engagées.

Consolantes nationales UFOLEP Féminine et Masculine

La consolante des compétitions nationales est ouverte automatiquement, elle regroupe les équipes (des zones Sud et Centre) non qualifiées des 2 compétitions éliminées à la phase éliminatoire des compétitions précédentes.

I - DÉROULEMENT : 2 PHASES

- Phase éliminatoire à partir de Janvier.
A l'issue des qualifications, des phases éliminatoires seront proposées par la CNS VB.
- Phase finale: week-end de Pentecôte.
2 équipes qualifiées (masculines et féminines).

II - ENGAGEMENTS :

Ils sont automatiques et la Commission Nationale de Volley-ball se réserve le droit d'organiser différemment cette compétition suivant le nombre d'équipes engagées